

DU MÊME AUTEUR :

- Histoire du Monastère des Bénédictines de Hunneghem à Grammont.** Un volume de 178 pages in-8° raisin, sur papier Featherweight, orné de plusieurs gravures. *Bruges, C. Houdmont-Cortvriendt, 1912.* . . Fr. 3,00
- Le Père Frédéric von Held, Premier Provincial des Rédemptoristes en Belgique (1799-1883).** Un volume de 360 pages in-8°, orné de 40 gravures. *Jette, Van Lantschoot, 1911* Fr. 3,00
- L'Œuvre de S. Clément-Marie Hofbauer à Jette.** Opuscule de 50 pages. *Jette, Van Lantschoot, 1911.* Se vend au profit de l'Œuvre de la Bonne Presse Fr. 0,50
- Trois années de Lutte contre la Presse impie.** *Jette, Van Lantschoot, 1912* Fr. 0,25
- Sous presse :* Étude documentaire sur le **Monastère des Bénédictines de Hunneghem.** (Publications de la Société d'histoire et d'Archéologie de Gand.)

Maurice De Meulemeester
C. S. S. R.

Notre = Dame
de Hunneghem

vénérée

au Monastère des Bénédictines
de Grammont.



Bruges (Belgique)
IMPR. C. HOUDMONT-CORTVRIENDT
Rue Gruuthuse, 2.
— 1912. —

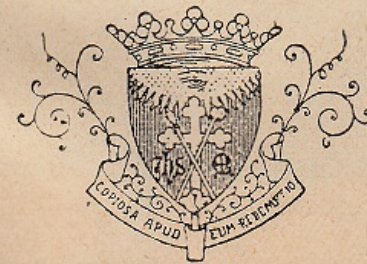
Maurice De Meulemeester

C. SS. R.

Notre = Dame
de Hunneghem

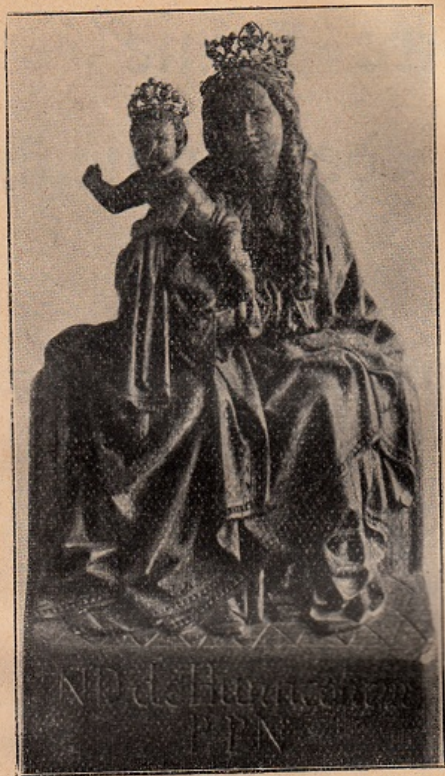
vénérée

au Monastère des Bénédictines
de Grammont.



Bruges (Belgique)
IMPR. C. HOUDMONT-CORTVRIENDT
Rue Gruuthuuse, 2.

— 1912. —



L'antique image
de Notre-Dame de Thunneghem.

Notre-Dame de Thunneghem.



EX AMORE JESU ET MARLÆ.

DÉCLARATION.

Conformément au décret d'Urbain VIII, l'auteur déclare n'attribuer qu'une valeur purement historique aux faits rapportés dans cet opuscule ainsi qu'aux titres de saint ou de bienheureux appliqués à des personnages dont le culte n'est pas reconnu par le Saint-Siège apostolique.

IMPRIMATUR.

Esschen, 5 Junii 1912
C. M. VAN DE STEENE, C. SS. R.
Sup. Prov.

NIHIL OBSTAT.
Brugis, 8 Julii 1912,
H. LAHOUSSE,
Can. lib. cens.

IMPRIMATUR.
Brugis, 8 Julii 1912,
H. VAN DEN BERGHE,
Vic. gen.

Avant=propos.

ES pages sont un hommage de piété filiale déposé aux pieds de Marie. Invité à écrire l'histoire des Bénédictines de Grammont, nous vîmes au cours de nos recherches surgir à diverses reprises devant notre esprit la douce et souriante physionomie d'une Madone antique que nos ancêtres aimaient à vénérer sous le vocable de *Notre-Dame de Hunneghem*.

Nous n'avons pu résister à l'envie de réunir en une gerbe les faits et souvenirs, relatifs à cette dévotion, retrouvés épars dans les annales du monastère. Il nous a paru opportun de mettre en pleine lumière un témoignage nouveau de la foi, de la confiance et de l'amour voués par nos pères à l'auguste Reine du Paradis.

Tout cœur bien né savoure avec délices les moindres échos des louanges adressées à sa Mère du ciel ; il recueille plus avidement ces

accents s'ils partent de la terre sacrée de la patrie. Fournir aux âmes dévouées à Marie une occasion nouvelle de produire et de goûter ces sentiments de complaisant amour envers leur Souveraine bien-aimée, tel est le premier but de cet opuscule. Le second est de signaler à la piété et à la confiance des fidèles un sanctuaire dans lequel la Vierge Immaculée s'est plu à combler de ses faveurs ceux qui vinrent y épancher leurs désirs, leurs angoisses et leurs douleurs devant son image sainte.

Jette, le 1. Juin 1912.

CHAPITRE I.

Antiquité du culte de Notre-Dame de Hunneghem. (1)

GRAMMONT est une des villes de Flandre les mieux connues des serviteurs de Marie. Chaque année des milliers de pèlerins affluent dans ses murs pour offrir leurs pieux hommages à la Vierge de Bon Secours de la Vieille Montagne.

Cependant, quelque célèbre que soit ce pèlerinage, il n'est pas le plus ancien de la cité. Au pied de l'*Oudenberg*, un modeste sanctuaire de couvent garde une antique image de la Mère de Dieu vénérée en ce lieu depuis les temps les plus reculés sous le nom de Notre-Dame de Hunneghem.

Il faudrait remonter bien haut le cours des siècles pour découvrir les origines de ce culte, car déjà en 1081 l'église de Notre-Dame de Hunneghem est nommée dans les actes publics.

Dans un diplôme, daté de cette année, Gérard II, évêque de Cambrai, accorde à l'ab-

(1) Cet opuscule est extrait en partie de notre *Histoire du monastère de Hunneghem*, publiée, en Mars 1912, chez Houdmont-Cortvriendt, rue Gruuthuuse 2, à Bruges.

baye des Bénédictins de Grammont : « *altare de Hunneghem cum appenditiis suis* » c'est-à-dire les offrandes faites dans l'église de Hunneghem. (1) En 1096, l'évêque Manasses, venu à Grammont pour consacrer l'église de l'abbaye de Saint Adrien, renouvela les donations de son prédécesseur. Le nom de Hunneghem reparait alors dans un remarquable document cité par Van Waesberghe dans son « *Gerardimontium* » (p. 148). Nous le lisons une troisième fois dans un acte émané en 1142 de l'évêque Nicolas, un des successeurs de Gérard II et de Manasses sur le siège de Cambrai. (2)

Nos catholiques grammontois aimaient à témoigner de leur respect et de leur confiance, envers la Mère de Dieu, vénérée à Hunneghem, par de généreuses offrandes pour l'ornement de son sanctuaire et la splendeur de son culte.

En 1364, un gentilhomme, Jean de Hassel, y fonda une chapellenie dans le but d'assurer la célébration régulière des offices divins en cette église qui déjà à cette époque était devenue le rendez-vous de nombreux pèlerins. En retour de ses largesses, il obtint la faveur d'être enseveli avec son épouse, Marguerite de Blicck, aux pieds de la Madone miraculeuse.

Beaucoup de ses concitoyens ambition-

(1) Miræus. Opera diplomatica et historica T. I p. 513.
(2) Miræus. Opera diplomatica et historica T. I p. 530.

naient cette faveur; ils désiraient dormir leur dernier sommeil à l'ombre du sanctuaire béni où ils avaient invoqué fréquemment cette Mère dont ils escomptaient les suffrages jusqu'au delà de la tombe, jusque dans les flammes expiatrices du purgatoire. Aussi les édiles grammontois décidèrent-ils, en cédant l'église aux Bénédictines, que « sera réservée la sépulture des fidèles qui auront dévotion d'estre ensevelyz en la dicte église... sans payer nul droict au cloître et seront les funérailles célébré par monsieur le pasteur et clergie comme du passé et ce à la chapelle de Nostre Dame ou l'aulture autel à la nef. » (1)

Le sanctuaire fut pendant plusieurs siècles une des églises paroissiales de Grammont. Il perdit ce titre lorsque en 1515, le pape Léon X, à la demande de l'empereur Charles Quint, l'annexa à l'abbaye de Saint Adrien.

Quoique reléguée dorénavant au rang de chapellenie, Hunneghem resta l'un des oratoires les plus fréquentés de la ville, grâce à sa Vierge miraculeuse dont la renommée s'étendait au loin.

Les Souverains Pontifes avaient ouvert les trésors des indulgences pour ceux qui viendraient y prier, et, au témoignage de Sanderus (Flandria Illustrata T. III), chaque année, pendant le temps du carême, de nombreux pèlerins accouraient vers ce sanctuaire de Marie. Ce concours de peuple nous est témoigné

(1) De Portemont. T. II. p. 258.

encore par une des stipulations de l'acte de cession de l'église aux Bénédictines en 1624. Il y est dit qu'elles ne pourront entrer en possession de cet oratoire qu'à la condition qu'il « sera tousiours ouverte durant le service divin, tant les dimanches et festes, que aultres jours fériaux, pour par les dévotes personnes y pouvoyr offrir au bon Dieu et à la benoïste Vierge leurs vœux et bonnes prières. »

Ce qui établit davantage le renom de Notre-Dame de Hunneghem, c'est qu'on la trouve inscrite, au moyen-âge, sur la liste des pèlerinages qui, en ces temps de foi, étaient imposés par les tribunaux en punition de certains délits.

Pour des crimes graves on condamnait aux lointaines pérégrinations de Rome, de Saint Jacques de Compostelle, de Jérusalem ; pour des transgressions plus légères, on assignait un voyage de pénitence à un sanctuaire du pays. (1) Notre église était un de ceux-ci. Dans le code pénal de la *Vierschare* de Sinay et de Belcele, au pays de Waes, on lit ces mots : « de bedevaert van onser Vrouwe van Hunneghem en van Sente Adriaen te Gheerontsberghe. »

Le choix de ce pèlerinage par une cour de justice dont le territoire était relativement éloigné de Grammont témoigne de l'import-

(1) cfr. Revue Bénédictine 1890. Les pèlerinages judiciaires.

tance du culte de la Vierge de Hunneghem à cette époque.

Quand vinrent les tristes jours de la furie iconoclaste, l'antique Madone n'échappa qu'à grand' peine à la rage sacrilège des Luthériens. Il est vrai que, en 1566, leur vandalisme se borna, à Grammont, au sac de l'église Saint Barthélemi, mais ils revinrent le 2 Novembre 1578. Cette fois Hunneghem avec toutes les autres églises de la ville se vit envahie par ces forcenés, qui y brisèrent toutes les images qu'on n'avait pu dérober à leur fureur.

Heureusement de pieux chrétiens s'étaient empressés de mettre en sûreté l'image vénérable. Au retour de jours meilleurs elle fut replacée sur son autel, et son sanctuaire profané fut réconcilié, le 15 Septembre 1594, par Monseigneur Jean Lesley, évêque de Ross en Ecosse.



CHAPITRE II.

L'image confiée à la garde des Bénédictines.

EN 1623, Dom Gaspard Vincq, abbé de S. Adrien à Grammont, conçut le désir d'établir près de son abbaye un monastère de Bénédictines de la réforme de la Paix Notre-Dame à Douai. Il demanda à cet effet quelques religieuses à l'abbesse Florence de Wercqui-

gnœul, qui se montra disposée à faire droit à cette requête, à la condition que le Prélat pût établir convenablement les Sœurs qu'elle enverrait. En sa qualité de curé primitif de la ville, privilège attaché à la crosse abbatiale de Saint Adrien, Dom Vincq disposait de la collation de la chapellenie de Hunneghem. Il crut que ce sanctuaire avec sa vénérable Madone ne serait que mieux gardé en devenant église de communauté, et il le choisit pour la nouvelle fondation.

A la demande de l'Abbé, le collègue échevinal consentit à laisser la jouissance de l'antique église aux Bénédictines. Toutefois soucieux de conserver à leur cité un culte qui lui était cher, les échevins stipulèrent dans leur octroi « que la dite Eglise retiendra son nom en l'addition de ce mot Paix de Nostre Dame de Hunneghem et que icelle Eglise sera ouverte tant les Dimanches et festes que jours feriaux autant que le jour le permettra tant pour l'esté que le temps d'hiver pour par les dévotes personnes offrir au bon Dieu et à la benoiste Vierge Marie leurs vœux et bonnes prières. » (1)

Le 20 Septembre 1624, deux religieuses d'Arras, envoyées par l'abbesse Florence de

(1) Acte du collège scabinal de Grammont, 26 Janvier 1624. Cfr. notre *Histoire du monastère de Hunneghem* p. 11. Cet acte diffère légèrement de celui dont nous avons cité un extrait p. 8. et qui est rapporté par de Portemont dans ses *Recherches historiques sur la ville de Grammont*. T. II p. 258.

Wercquignœul, vinrent s'établir à Grammont. Après avoir séjourné pendant plusieurs mois dans une résidence provisoire, près de l'abbaye, elles purent enfin entrer avec quelques novices dans leur nouveau couvent érigé à l'ombre de l'église de Notre-Dame.

Nous ne sommes pas parvenus à découvrir la date exacte de la prise de possession du monastère actuel mais nous savons qu'elle fut signalée par un bel acte de piété envers la Patronne bénie de l'église.

La première Prieure, Mère Anne de la Croix, imita sainte Thérèse proclamant la sainte Vierge supérieure du monastère de l'Incarnation. Elle ne voulut point solliciter la bénédiction abbatiale et, se contentant du titre de Prieure, elle choisit comme Abbesse de sa communauté la sainte Mère de Dieu, depuis des siècles Souveraine de ce lieu où tant de générations étaient venues se prosterner devant son image miraculeuse.

Chaque année, le 8 Septembre, fête de la Nativité de la sainte Vierge, les religieuses remémorent, par une touchante cérémonie, cet acte d'humilité et d'amour filial de leur fondatrice. En cette fête, la Prieure, entourée de toute la communauté, lit devant la Madone cette pieuse formule de consécration :

« Très auguste Impératrice du ciel et de la terre, très sainte Mère de Dieu et notre illustre Mère Abbesse, nous voici prosternées aux pieds de votre divine Maternité pour vous remercier très humblement de toutes les grâces

dont cette sainte maison a été favorisée du Très-Haut par votre puissante intercession, comme aussi de l'honneur que nous avons de célébrer cette fête anniversaire où elle s'est mise sous votre domaine. Nous vous prions, ô divine Princesse, avec tout le respect possible, de nous prendre de nouveau sous votre protection quoique nous en soyons indignes; regardez-nous des yeux de votre miséricorde et détournez de nous les traits que l'ennemi infernal pourrait lancer contre nous; ne permettez pas, ô divine Dame, qu'aucune de nous se perde mais obtenez-nous de votre très cher Fils la précieuse grâce d'une véritable conversion, qu'il allume dans nos cœurs son divin amour et un zèle ardent pour l'accomplissement de sa divine volonté! Ne rejetez pas, ô notre divine Mère Abbessse, les très humbles supplications de vos filles qui se dévouent entièrement à votre service; prenez-nous sous votre protection pendant le cours de cette vie mortelle et protégez-nous à l'heure de la mort afin qu'après avoir payé ce tribut à la nature nous ayons le bonheur de louer et bénir dans l'éternité bienheureuse Jésus, votre divin Fils, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Les Bénédictines de Grammont avaient suivi une heureuse inspiration en choisissant comme Abbessse de leur monastère la douce et clémente Notre-Dame de Hunneghem.

La Mère Anne de la Croix fut la première

à l'expérimenter. Peu de temps après la fondation du couvent, elle devint malade et dut garder le lit. Mais l'Abbessse céleste veillait sur sa Prieure et elle le lui montra en l'un de ces jours où elle aime à donner plus largement: en la fête de sa Présentation au temple. Entendant en cette solennité sonner vêpres, la Prieure malade sentit soudain la confiance s'élever dans son âme et elle pria la Sœur Adrienne de l'aider à se rendre au chœur. La sainte Vierge, assurait-elle, allait la guérir. Les religieuses ne purent en croire leurs yeux lorsqu'elles virent leur supérieure prendre place dans sa stalle, elle que l'on croyait clouée immobile sur son lit de souffrance. Mais leur étonnement s'accrut encore quand la Mère entonna énergiquement le « *Deus in adjutorium* » et, après avoir assisté à tout l'office, chanta d'une voix forte les collectes finales. La confiance de la bonne supérieure eut sa récompense. A l'issue des vêpres elle se sentit délivrée de la fièvre qui ne l'avait plus quittée depuis longtemps; deux semaines après, à la fête de l'Immaculée Conception, son rétablissement était complet.

Anne de la Croix n'éprouvait pas seule cette protection de Notre-Dame de Hunneghem; toutes ses filles en bénéficiaient.

Les archives du couvent nous en fournissent des preuves. Il y est annoté que plusieurs d'entre elles eurent à cœur de témoigner leur reconnaissance à la Madone en déposant sur son autel, à leur entrée au couvent, les bijoux

et les vains ornements du siècle auxquels elles disaient un éternel adieu.



CHAPITRE III.

Hommages rendus à Notre Dame de Hunneghem.

UN grand nombre des documents relatifs au monastère des Bénédictines de Grammont sont malheureusement perdus. Cependant les trop rares pièces que nous sommes parvenu à découvrir pour reconstituer l'histoire de cette ancienne communauté nous rapportent maints détails qui permettent d'établir la vitalité constante de la dévotion des Grammontois à la Vierge de Hunneghem pendant les siècles passés.

Toutes les classes de la société sont représentées parmi ceux qui viennent s'agenouiller devant l'autel de la Mère de Dieu. A côté du petit bourgeois et de la femme du peuple, qui, aux pèlerinages du carême, viennent y déposer leur modeste obole, s'agenouillent des prélats, des gentilshommes et de grandes dames, heureux d'offrir des dons précieux à la Reine du ciel.

Les personnages les plus distingués du monde ecclésiastique se font un honneur de donner à Notre-Dame de Hunneghem des gages de leur respectueuse vénération. Dom

Vincq, transféré de la prélatrice de Grammont à celle de Saint-Denis en Brocqueroye, envoie de sa nouvelle abbaye « une belle bague avec des pierreries tout autour. » (1) Son successeur à S. Adrien, Dom Martin Lebrun, fait exécuter à ses frais de notables transformations à l'autel de la Vierge. Le célèbre Benoît Haeftenus, Prévôt de l'abbaye d'Afflighem, donne vers le même temps une robe d'étoffes précieuses « de toille d'Ytali blanche » pour la statue, tandis que l'Abbesse d'Avesnes complète ce don en offrant un riche voile de « gaze argentée. » (2) Imitant cet exemple, l'Abbesse des Cisterciennes d'Ath vient à son tour déposer sur l'autel de Marie, comme hommage de son respect et de sa confiance, un joyau précieux.

Les noms des familles patriciennes les plus distinguées se lisent à côté de ceux des prélats sur la liste des bienfaiteurs du sanctuaire; les Seigneurs de Neygene, les de Boudris, les de Pembeek, le baron François de Cassina de Boulers y apparaissent à plusieurs reprises.

Les de Cassina surtout ont une place de choix parmi les serviteurs de Notre-Dame de Hunneghem. Du jour où celle-ci fut confiée à la garde des Bénédictines, le noble Seigneur de Boulers se révéla comme un pro-

(1) Archives de Hunneghem. Registre 3 « Déclaration et spécification des dons pour l'église. »

(2) Ibid.

tecteur insigne de ces religieuses et il leur obtint les royales aumônes de l'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas. Nombreux aussi furent les témoignages de sa dévotion personnelle. En 1639, il acheta deux manteaux de prix pour l'image miraculeuse; en 1641, il en offre encore deux par les mains de ses filles; trois ans plus tard, il fait don de nouvelles orgues pour rehausser la solennité des offices célébrés en l'honneur de Marie. C'est grâce à lui que l'ancien autel est renouvelé entièrement en 1645. On lit à cette date au registre des donations : « Le Seigneur baron de Boursiers a donné la table d'autelle de la chapelle Notre Dame, fait en façon de niche avec le balustre et plusieurs autres choses pour l'ornement de la chapelle ». A la page suivante, le même livre nous apprend que ce généreux donateur a offert également une lampe d'argent destinée à brûler devant la vénérable statue.

Nous avons retrouvé dans les documents de cette époque, conservés aux archives de l'Evêché à Gand, une preuve nouvelle de la sollicitude dont les Bénédictines entouraient leur Vierge miraculeuse.

Le terrible fléau de la peste fit en 1647 son apparition à Grammont : les vies furent fauchées par centaines. Les religieuses de Hunneghem furent, il est vrai, épargnées par la redoutable épidémie, mais elles étaient néanmoins désolées. Un cimetière entourait leur église ; on y inhumait les nombreuses vic-

times de la peste avec grand danger de contagion. Il s'en suivait que les fidèles redoutaient de fréquenter l'oratoire du couvent. En ces pénibles conjonctures, la supérieure, Mère Benedicta, recourut à l'archevêque pour le supplier de permettre la bénédiction d'un nouveau cimetière, éloigné de Hunneghem. Elle lui adressa, le 20 Septembre 1647, la lettre suivante :

Mon Seigneur

Comme il a pleu a nre bon Dieu visiter et honorer nre ville de Grandmont d'un de ses fleaux, a savoir de la contagion, par consequence avons eu nostre parte, non que personne ny moy en nre maison en ayons ete entachez, mais par des épouvantes continuelles que recevoient mes pauvres filles lors que l'on enterroit les pestiferez dans nre chimentière en plain jour jusques a estre tout plain et d'ailleurs pour ce subiez sommes demeurees seules et delaissees d'un chacun. Patience pour nous, *le pire est que la Vierge miraculeuse de nostre eglise est entièrement delaissee de ses pèlerins ordinaires*, cause pourquoy Messieurs le Bourgemeistre et magistrat après avoir murement le tout considere avec Mons^r le Prelat de S. Adrien et le pasteur de la ville ont juge et destiné un lieu plus escartez, au milieu toutefois de la ville mais esloignee des maisons, fort propre et honorable, pour inhumer et y sepulterer

doresnavant les corps des pestiferez et reste maintenant que vôtre Illustrissime donne charge a Mons^r le Prelat sus-mentionne ou en son absence au superieur des pères minimes pour la Benediction dudict lieu. »

Nous ne savons pas comment cette requête fut accueillie ; toujours est-il que le culte de la Vierge de Hunneghem traversa victorieusement cette épreuve et que les fidèles revinrent au sanctuaire un instant délaissé. Il est vrai que, depuis qu'en 1648 l'abbé Lebrun avait fait placer la Madone de Bon Secours dans la chapelle de la Vieille Montagne, le flot des fidèles se dirigeait de ce côté. Le peuple y était attiré par les faveurs nombreuses qui s'y obtenaient et aussi par la beauté enchanteresse du site. Toutefois, on n'oublia pas Notre-Dame de Hunneghem, et, d'année en année nous trouvons annotés dans les registres du couvent de précieux dons en son honneur. Dès les premières pages nous lisons que Jeanne Lambert a donné « une petite croix d'or pour nostre Dame » ; un peu plus loin il est noté que Mademoiselle de Pembeek ainsi que son frère ont offert chacun une robe d'étoffes précieuses pour la statue, don qui peu après se renouvelle par une autre pieuse demoiselle.

A peu de temps de là, quelques bonnes filles se côtoient pour acheter un sceptre d'argent de 30 florins ; la Dame Ryembeek, « a donné à la petit image de N^{re} Dame d'hunneghem un couronne d'argent et aussy celle du petit

Jesus » ; la noble Demoiselle Isabelle de Boudris, offre « deux brasselets de moyennes fines perles et encore une carrure de figure, » tandis que sa sœur Jacqueline donne « par aumône à n^{re} Dame une croix d'or. »

Ces dons multiples, - nous n'en relevons que quelques uns, - prouvent abondamment que les habitants de Grammont ne se désaccoutumaient pas du recours à la Vierge de Hunneghem et que Celle-ci se plaisait à écouter les supplications déposées à ses pieds dans l'église des Bénédictines.

Nous croyons en trouver un indice nouveau dans le fait que plusieurs de ces serviteurs de Marie se souvinrent du sanctuaire chéri au seuil de l'éternité et inscrivirent Notre-Dame de Hunneghem parmi leurs héritiers. Ce fut le cas pour le Seigneur de Pembeek dont le registre des donations nous apprend qu'il « a ordonné avant sa mort de donner une robe a n^{re} Dame de satin violette bordé de passement, l'an 1632. » Ce fut le cas encore d'une humble fille du peuple de Grammont qui, en 1638, légua par testament 48 florins à la Madone, exemple imité à plusieurs reprises, comme on peut le constater en parcourant la liste des aumônes faites à l'église.

Les annotations des chroniques du monastère, de plus en plus laconiques à partir de l'époque troublée des guerres de Louis XIV, ne nous permettent plus de suivre de près l'histoire de la vénérable image.

Tout ce que nous avons pu découvrir

encore à son sujet c'est qu'en 1632, grâce à la générosité d'un fervent catholique, Monsieur Penninck, on put redorer l'autel et, qu'en 1713, Mademoiselle d'Aulmerie offrit de nouveaux habits à la Vierge.

Cependant il est permis de conjecturer que la dévotion à Notre-Dame de Hunneghem ne se ralentit point au XVIII^e siècle. L'édition de la *Flandria Illustrata* de 1735 la représente comme toujours florissante. On y lit en effet ces paroles: «*Lucrandarum indulgentiarum desiderio (Hunneghemiense templum) in quadragesima quotannis maximo hominum concursu indies frequentatur.* » (1)

La Révolution Française vint interrompre ces hommages rendus à Hunneghem à la Mère du ciel. Le jour de l'Épiphanie de l'année 1797, les Sœurs furent chassées du monastère, leur église fut fermée et vendue comme bien national.



CHAPITRE IV.

Restauration du culte.

LN 1797, l'impiété Jacobine porta un coup mortel au culte de Notre-Dame de

(1) Chaque année à l'époque du carême, l'église de Hunneghem est visitée journellement par une grande multitude de personnes désireuses d'y gagner des indulgences. (T III. p. 176).

Hunneghem en supprimant le monastère des Bénédictines. Pendant près de vingt ans l'église du couvent resta désaffectée et, lors du rétablissement de l'ancienne communauté, en 1816, beaucoup de Grammontois avaient perdu l'habitude d'aller prier à Hunneghem. Les tracasseries du gouvernement hollandais, en 1826, refermèrent encore pendant quatre ans les portes de l'église et détournèrent derechef l'affluence des fidèles de ce sanctuaire autrefois très fréquenté. Il est vrai que la Révolution Belge de 1830 vint briser les honteuses entraves mises au libre exercice de la religion catholique ; l'antique dévotion néanmoins ne se releva pas de ses ruines. La construction d'un populeux quartier ouvrier, aux rues disgracieuses et malpropres, rendit désagréable l'accès du couvent des Bénédictines et conspira avec le délabrement et la pauvreté de l'église à éloigner les fidèles.

Aux heures de l'épreuve cependant les Grammontois se ressouvenaient du pèlerinage cher à leurs pères. En 1866, le choléra sévit avec une violence extrême dans la ville. Le quartier de Hunneghem avec ses nombreuses maisons ouvrières était éprouvé entre tous.

En ces pénibles conjonctures une personne pieuse songea à la Madone des Bénédictines. Si l'on invoque Marie avec confiance disait-elle, cette bonne Mère ne tardera pas de se révéler « *Salus Infirmorum* » pour les pauvres malades gisant là tout près de son sanctuaire. Elle invita ses voisins à se réunir devant

l'image miraculeuse et son appel fut entendu. Tant que régna l'épidémie, tous les soirs, un grand nombre de personnes vinrent pieusement prier en commun le chapelet devant Notre-Dame de Hunneghem et l'on nous a assuré qu'aucun de ceux qui furent assidus à ces prières communes ne succomba au mal. Les religieuses éprouvèrent aussi d'une façon spéciale la maternelle protection de leur céleste patronne : la maladie qui faucha tant d'existences autour d'elles s'arrêta au seuil de leur monastère et toutes furent épargnées.

L'épreuve étant passée, la dévotion des habitants du quartier décrut sensiblement et l'auguste Protectrice fut de nouveau perdue de vue.

Cependant les religieuses continuaient à garder jalousement, comme un trésor précieux, l'image que leurs devancières avaient soustraite à la rage sacrilège de la Terreur et elles ne renonçaient pas à l'espoir de voir un jour ce culte briller de son ancienne splendeur. Lorsque, en 1887, on entreprit de grands travaux à leur église elles crurent l'occasion opportune pour tenter un effort en ce sens.

Elles décidèrent de faire restaurer la vénérable statue, de lui donner comme trône un autel nouveau et de faire retracer son histoire sur les murs de l'église.

Ce fut un humble Frère Bénédictin de Termonde, le Frère Bavon, qui se chargea de l'entreprise difficile de la restauration de l'image qu'un affreux barriolage avait

défigurée. Il s'acquitta avec honneur de cette tâche délicate et nous pouvons dire que la Madone telle qu'elle est à présent conservée au monastère, (1) est une œuvre absolument remarquable, digne d'attirer les regards des archéologues et des artistes.

(1) On a mis en doute l'authenticité, de la statue vénérée actuellement au monastère en accreditant l'opinion qu'elle serait, non pas l'antique Madone de Hunneghem, mais un fragment de la célèbre Vierge d'Aflighem. Nous avons retrouvé un écho de cette manière de voir dans la notice : « *Geschied- en Oudheidskundige inventaris der parochiën van het Bisdom Gent* » (Almanak der geestelijkheid van het Bisdom Gent, 1910). L'auteur y déclare : « In het klooster bevindt zich het beeldje van O. L. V. van Hunneghem gesneden, zegt men, uit den boom waar het beeld aan hong dat te Aflighem aan den H. Bernardus heeft gesproken. » Le doute est proposé inexactement, car l'image d'Aflighem n'était par une statuette suspendue à un arbre, mais une grande statue placée à l'entrée du dortoir. On n'a pas dit que Notre-Dame de Hunneghem était taillée du bois d'un arbre d'Aflighem mais du bois de la Madone de cette abbaye. Ce qui donna quelque créance à cette affirmation, c'est qu'en 1630 les Pères d'Aflighem avaient fait don aux Bénédictines d'une image sculptée dans un fragment de leur Vierge brisée par un iconoclaste, en 1580. Cette image fut entourée d'un profond respect au monastère grammontois ; des personnes pieuses offrirent pour l'orner des *ex-votos* qui furent annotés dans les registres à côté de ceux offerts à Notre-Dame de Hunneghem. Une confusion en résulta chez quelques-uns qui identifièrent les deux images miraculeuses. Rien n'autorise cette manière de penser car les chroniqueurs ont eu soin de bien préciser, attribuant les dons tantôt à « *nre Dame d'aflighem* » tantôt à « *nostre Dame de hunneghem* » ou bien encore en faisant la distinction entre la « *grande nre dame* » et la « *petite nre dame* » cette dernière appellation étant réservée à la précieuse figurine d'Aflighem. Nous pouvons donc dire qu'aucun document des archives ne peut, à notre avis,

Après la restauration de la statue on entreprit celle de son sanctuaire.

Un pieux artiste et grand serviteur de Marie, M. Louis Bert-de l'Arbre, consacra à la glorification de Notre-Dame de Hunneghem une fresque admirable qui décore l'abside du chœur de l'église. Il y représenta la Mère de Dieu tenant le divin Enfant sur les genoux. Elle siège là avec bonté comme Souveraine et Maîtresse. A ses côtés se trouve saint Amand, patron et fondateur présumé de l'église, et devant le trône, à genoux, Anne de Seudamor, la première Prieure de Hunneghem, offre à la Vierge la crosse abbatiale. Scolastique, Gertrude, Mechtilde, Lutgarde et d'autres vierges bénédictines font cortège à la bonne Supérieure, tandis que dans le panneau de droite apparaît saint Benoît entouré de ses premiers compagnons et de ses fils les plus éminents en sainteté. Fidèle jusqu'au bout aux saines traditions artistiques du moyen-âge, l'auteur voulut consigner sur son œuvre ses espérances d'immortalité en se re-

fournir un argument concluant à l'opinion qui tient l'image actuellement vénérée chez les Bénédictines pour un fragment de la Vierge célèbre qui répondit au *Salve* de S. Bernard. Les dimensions de cette statue ne permettent d'ailleurs pas de l'appeler un fragment et, ce qui semble clore la controverse, elle est de bois, alors que la Madone d'Afflighem était de pierre au témoignage de tous ses historiens. (cfr. O. L. V. van Afflighem door Dom Gabriel Willems 1899. Sanderus, *Chorographia Sacra Brabantiae* T. I. et Wichmans, *Brabantia Mariana*. p. 593.)

présentant avec son épouse parmi ces élus dont il avait confiance de partager un jour la gloire. Il s'y trouve à genoux, protégé par son patron saint Louis, derrière le groupe des saints bénédictins, tandis que sa pieuse dame occupe l'angle opposé de la fresque, agenouillée sous l'égide de sainte Justine dont elle portait le nom.

M. Bert avait également conçu le projet du nouvel autel. Malheureusement des circonstances indépendantes de sa volonté l'obligèrent à reculer l'exécution de ce dessein : la mort vint entretemps arracher de ses mains habiles ce pinceau qu'il ne mania que pour glorifier Dieu et les saints.

L'impossibilité d'exécuter intégralement les projets de l'année 1887 à persisté jusqu'à présent; l'autel démoli en 1888 n'est pas encore remplacé et la Vierge de Hunneghem, placée à l'intérieur des cloîtres, ne reçoit habituellement d'autres hommages que ceux des religieuses.

Avec l'auteur du *Geschied en Oudheidskundige inventaris... van het bisdom Gent* nous regrettons vivement qu'on ne rend pas à la vénérable image sa place d'honneur d'autrefois.

S'il est téméraire d'espérer que l'église redevienne le pèlerinage renommé d'autrefois, il reste néanmoins opportun de laisser aux fidèles l'occasion de répandre leurs prières aux pieds de cette Vierge qui attirait la confiance de leurs aïeux. Nous nourissons

l'espoir que les Bénédictines de Grammont travailleront dans la mesure du possible à la réalisation de ce vœu, et seront heureuses de collaborer au développement du culte voué à leur Abbesse céleste.

Nous avons relevé avec joie dans les derniers temps des indices de ce zèle pour relever la dévotion séculaire à Notre-Dame de Hunneghem. Volontiers les religieuses sortent du cloître la Vierge miraculeuse pour l'offrir à la vénération des pèlerins. Une photogravure de l'antique Madone, avec une prière spéciale approuvée par S. G. Mgr. l'évêque de Gand a été répandue à profusion et nous avons la douce confiance que ces quelques pages contribueront aussi à retirer de l'oubli ce sanctuaire marial que Waesberghius au XVII^e siècle appelait : *Templum Hunneghemiense Beatæ Mariæ Virginis patrocinio nobile*. « Le temple de Hunneghem célèbre par le culte de Marie. »

Cette espérance n'implique nullement le désir de détourner l'affluence des fidèles d'autres sanctuaires vers cette église qu'un glorieux passé nous a rendue chère ; il serait indigne et mesquin d'ériger autel contre autel ; dès que la sainte Mère de Dieu est glorifiée, que nous importe l'endroit d'où cette louange monte vers Elle. Ce que nous désirons c'est que ce lieu de pèlerinage d'autrefois le soit encore aujourd'hui pour ceux qui sentent l'attrait de le visiter. Ces endroits bénis, oasis de bonheur et de grâce, ne sauraient être trop multiples dans cette vallée

de larmes. « Sans doute, écrit gracieusement un pieux auteur (1), la Mère de Dieu peut être trouvée partout en ce monde, puisque elle est la Reine du ciel et de la terre ; elle a néanmoins des séjours privilégiés où elle semble se plaire davantage comme les souverains ont aussi leurs résidences préférées. Tels sont ses sanctuaires ; elle y donne audience à ses enfants ; elle s'y réjouit au milieu d'eux et par les yeux de ses images miraculeuses elle fixe sur ceux qui s'agenouillent devant ses autels des regards si doux que les cœurs battent plus fort d'aise et de confiance. »

(1) Le P. Van Durme C. SS. R. De Apostel van 't Noorden, Clemens-Maria Hofbauer. T. II. P. IV. 5.

Prière
à Notre-Dame de Hunneghem.

TRÈS auguste impératrice du Ciel et de la terre, nous vous prions, avec tout le respect possible, de nous prendre sous votre protection, quoique nous en soyons indignes. Regardez-nous des yeux de votre miséricorde et détournez de nous les traits de l'ennemi infernal. Ne permettez pas, divine Dame, qu'aucun de nous ne se perde mais obtenez-nous de votre très cher Fils la précieuse grâce d'une véritable conversion ; qu'Il allume dans nos cœurs son divin amour et un zèle ardent pour l'accomplissement de sa divine volonté ! Ne rejetez pas, ô notre divine Mère, les très humbles supplications de ceux qui se dévouent à votre service ; prenez-nous sous votre protection pendant le cours de cette vie mortelle et protégez-nous à l'heure de la mort. Ainsi soit-il.



TABLE DES MATIÈRES.

Avant-propos	5
CHAPITRE I. — Antiquité du culte de Notre-Dame de Hunneghem	7
CHAPITRE II. — L'image confiée à la garde des Bénédictines	11
CHAPITRE III. — Hommages rendus à Notre-Dame de Hunneghem	16
CHAPITRE IV. — Restauration du culte	22
Prière à Notre-Dame de Hunneghem	31



